

LE LAVAGE DES LAINES et les accessoires qui en découlent par G. Cognay. Ouvrage en 3 volumes 55 f. En vente en sous-librairie

Journal de Roubaix

ENCRE AGNE pour les lettres EN VENTE LIBRAIRIE DU "Journal de Roubaix" 34, Grande-Rue, 34 ROUBAIX 33, rue Carnot, 33 TOURCOING

Cinquante-quatrième année. — N° 306

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 3 NOVEMBRE

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix...
A Tourcoing...
A Valenciennes...
A Lille...
A Paris...
A Bordeaux...
A Lyon...
A Marseille...
A Nantes...
A Orléans...
A Clermont...
A Dijon...
A Besançon...
A Strasbourg...
A Nancy...
A Metz...
A Reims...
A Amiens...
A Arras...
A Lille...
A Valenciennes...
A Tourcoing...
A Roubaix...

LE NUMÉRO

5 Centimes

EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 574 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO

5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes...
Les autres départements et l'étranger le port en sus
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Pourquoi est tombé le "Républicain"

On sait la décision prise, au ministère de la Guerre, de surseoir à la construction de nouveaux dirigeables et à la mise en service du "Liberté", qui, construit sur les plans du "Républicain", en était à ses dernières épreuves de réception lorsque s'est produite la catastrophe de son aéro. On attendra que des modifications aient été étudiées qui donneront toute la sécurité possible.

La presse s'est émue de cette mesure, qui n'est que de simple prudence, et on est même allé à d'injustes incriminations au sujet des causes de la perte de notre malheureux dirigeable des manœuvres du Bourbonnais. En vérité, il n'y a lieu d'incriminer personne, ni le commandement, ni les ingénieurs-construc-teurs, ni le personnel technique du génie : le deuil de l'admirable bataillon des aérostiers ne comporte ni soupçon ni colère.

Quant à la conférence qui a eu lieu au ministère de la Guerre entre le général Rogues, directeur du Génie, et l'ingénieur Juliot et son Lechaud, il est certain qu'il ne s'y est rien fait, qu'on ait dit, produit aucun dissentiment, qu'il n'y a pas eu de reproches au constructeur pour un malheur que personne n'aurait pu prévoir, et que le général Rogues et l'ingénieur Juliot se sont immédiatement trouvés d'accord sur le principe des précautions à prendre et des dispositions à faire avant d'aller plus loin dans la construction des dirigeables.

On a donné à la chute du "Républicain" des explications d'ordre scientifique auxquelles on peut s'arrêter. Une des principales qualités d'un aéroballon consiste en la perméabilité de la forme de son enveloppe. Si cette enveloppe n'était pas entièrement tendue, il se créerait des poches et, à cause d'elles, une grande résistance à l'avancement. De plus, la masse gazeuse se déplacerait et, se portant d'une pointe à l'autre, déterminerait de périlleux coups de tangage.

Pour éviter à cet inconvénient et à ce danger, les aéronautes français sont munis du ballonnet compensateur inventé, dès 1884, par le lieutenant Meunier. Imaginez une seconde enveloppe à l'intérieur de la première et qu'un ventilateur, actionné par le moteur, gonfle d'air constamment. Les soupapes du ballon et celles du ballonnet sont calculées de telle sorte que les soupapes à air s'ouvrent sous une pression plus faible que les soupapes à gaz. Supposons le cas de dilatation : le ballonnet à air se vide sous la pression du gaz. Le cas de condensation, au contraire, le gaz se contracte et le ballonnet à air, se regonflant, occupe la place disponible. La permanence de la forme est ainsi assurée dans les deux cas et ce procédé, vraiment ingénieux, permet en outre une notable économie de fluide ascensionnel.

Le procédé est ingénieux, mais il n'est pas impeccable. Une telle enveloppe, toujours sous pression, est terriblement fragile. Le moindre choc provoque son éclatement : l'hydrogène pur, gaz subtil par excellence, s'enflamme en quelques secondes ; la machine, privée de son sustentateur et devenue subitement très lourde, s'abîme sur le sol.

Pour le cas spécial du "Républicain", ce ne serait pas la déchirure elle-même produite par la branche de l'hélice brisée qui aurait fait voler le ballon et on ne croit pas que l'événement du ballonnet aurait non plus provoqué, par déformation de l'enveloppe, la chute foudroyante du système. L'aéronat déformé, déséquilibré, serait tombé, mais il ne serait pas arrivé à terre comme un caillou tombant du ciel.

A l'opposé de la déchirure par la branche de l'hélice, lancée en l'air par une coïncidence malheureuse de la direction du mouvement de rotation au moment de la brisure, car il y avait autant de chance pour qu'elle s'échappât par en bas, à la partie supérieure du ballon, au point où la partie ellipsoïdale se raccorde à l'avant-conique, on a trouvé une large ouverture : c'est par elle que le "Républicain" a perdu en un instant la totalité de son gaz.

Comment s'est produit ce déchirement de l'enveloppe supérieure ? Au point où elle a frappé, la branche d'hélice, qui tournait à 900 mètres à la minute, avec une vitesse tangentielle de 150 mètres, a déterminé une percussion qui s'est transmise dans la masse gazeuse, suivant un mode obéissant plus ou moins au principe de Pascal sur la transmission des pressions dans les masses liquides, mais avec cette aggravation que, au lieu d'une force statique permanente, il y a eu percussion et que le morceau d'hélice, rencontrant la paroi du dirigeable à quelques mètres du point de rupture, n'avait rien perdu de son énorme vitesse et a communiqué à toute la masse gazeuse un ébranlement considérable.

Steinheil commencent devant la Cour d'assises de la Seine.

Les obsèques des victimes de la catastrophe de Fontpédrouze ont eu lieu mardi matin, à Prades.

On annonce, une fois de plus, que l'empereur Méhélik est à la dernière extrémité.

A Anvers, Rougier a battu les records officiels de hauteur, en s'élevant à 270 mètres.

INFORMATIONS

M. Fallières chassé
Paris, 2 novembre. — Le Président de la République offrira, mercredi, à Mariy, une chasse en l'honneur des membres du bureau du Sénat.

Le prochain Conseil
Paris, 2 novembre. — Les ministres n'ont pas tenu, ce matin, leur réunion habituelle du mardi. Ils tiendront un conseil samedi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

Conférence ministérielle
Paris, 2 novembre. — M. Briand a conféré, mardi matin, avec MM. Doumergue et Ruan.

Le prochain mouvement colonial
Paris, 2 novembre. — Le mouvement dans le personnel des gouverneurs et secrétaires généraux des colonies est définitivement arrêté. Il ne paraîtra qu'un peu plus tard et par fractions.

Une nouvelle avoie
Paris, 2 novembre. — A la Chambre de la Cour, M. Thérèse Moreau, assisté de M. Buisson-Billaud-Battonnier, a prêté serment d'avocat.

M. Rampard à Paris
Paris, 2 novembre. — M. Rampard, ambassadeur de France à Constantinople, est attendu lundi prochain à Paris.

L'occupation de son départ. M. Rampard a été reçu aujourd'hui par le sultan.

M. Augagneur quitte Madagascar
Paris, 2 novembre. — La "Liberté" enregistre un bruit d'après lequel M. Augagneur, gouverneur de Madagascar, attendu en France dans le courant de novembre, postulerait sa candidature dans le Rhône.

M. Augagneur voudrait reprendre sa place à la Chambre.

Un Congrès du commerce franco-allemand à Berlin
Paris, 2 novembre. — Comme suite au Congrès organisé les 21 et 22 octobre, à Paris, par le Comité Commercial Franco-Allemand, aura lieu, à Berlin, le 10 novembre prochain, une importante réunion à laquelle sont conviés tous les membres du Comité Franco-Allemand, en particulier les adhérents des sections du Nord et de l'Est, et des membres du groupe de Bordeaux et du Sud-Ouest du Comité, ainsi que tous les négociants en vins.

La santé de M. Poincaré
Paris, 2 novembre. — Le docteur Quessot a, ce matin, trouvé M. le sénateur Poincaré dans un état de prostration tel, qu'il a jugé urgent de lui faire une piqûre de caféine.

La situation est donc des plus alarmantes, d'autant qu'à la dépression nerveuse considérable s'ajoute l'impossibilité absolue d'alimenter le malade.

Une consultation a eu lieu, dans la soirée, avec le docteur Vialot et le docteur Quessot.

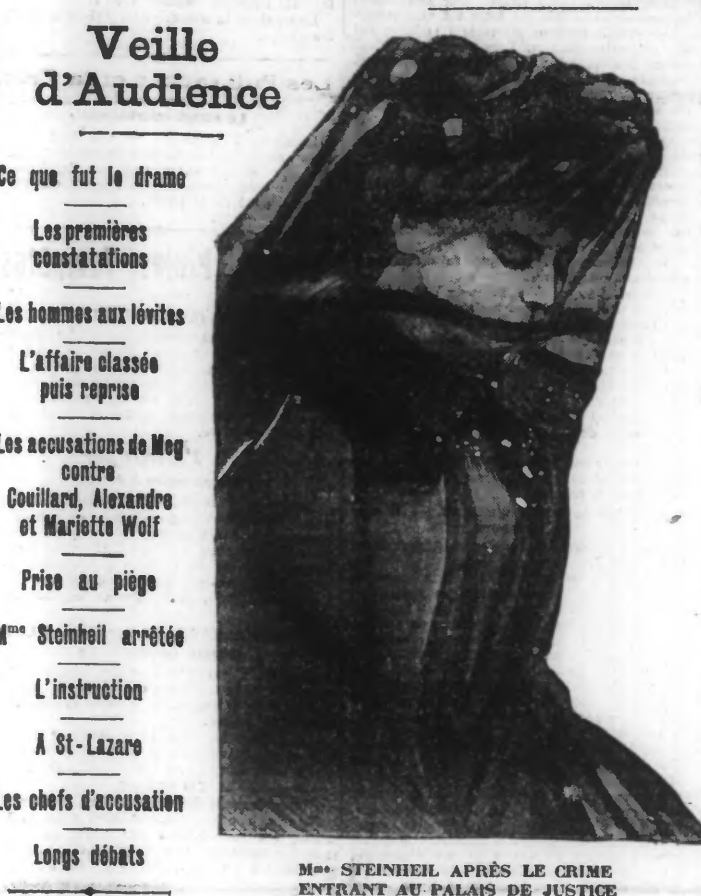
Les élections espagnoles
Madrid, 2 novembre. — Les résultats officiels complets des élections de députations provinciales ou conseils généraux donnent 313 conservateurs, 218 libéraux, 25 républicains, 34 socialistes, 1 catholique, 1 carliste, 19 catholiques.

L'enseignement du français en Turquie
Constantinople, 2 novembre. — On a inauguré, dans le quartier de Stamboul, les cours du soir français de la "Turquie", par l'inauguration de la salle de la "Turquie".

MM. Boppe et de Clausel, secrétaires de l'ambassade de France, assistent à cette inauguration.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONCIN

M^{me} Steinheil devant les Assises de la Seine



Veille d'Audience

Ce que fut le drame
Les premières constatations
Les hommes aux lévites
L'affaire classée puis reprise
Les accusations de Meg Couillard, Alexandre et Mariette Wolf
Prise au piège
M^{me} Steinheil arrêtée
L'instruction
A St-Lazare
Les chefs d'accusation
Longs débats

Le réveil devait être terrible. Bientôt, en effet, par M. Souley, bijoutier, il était avéré que la perle trouvée dans le portefeuille du valet de chambre servait de chaton à une bague, non pas volée par les hommes aux lévites, comme le prétendait Mme Steinheil, mais remise par celle-ci au praticien pour être transformée.

M^{me} STEINHEIL APRÈS LE CRIME ENTRANT AU PALAIS DE JUSTICE

Le crime était monstrueux, le cambriolage apparaissait évident, mais quels en pouvaient être les auteurs ? A peine un peu remis, la survivante d'une voix faible donnait à la justice ces précieuses indications : Elle dormait profondément, il pouvait être un peu plus de minuit, car elle venait d'entendre sonner la grande horloge, lorsqu'un coup violent lui est porté à la tête, en même temps qu'un voile s'abat sur elle. S'étant un peu dégauchée, elle voit distinctement trois hommes, dont l'un très grand, à barbe poivre et sel, et une femme rousse, vêtus de longues blouses noires, masqués et coiffés de chapeaux à larges bords. Sommée d'indiquer où est l'argent, elle obéit, et on l'abandonne après l'avoir ligotée et frappée d'un dernier coup à la tête, qui la fait s'évanouir, pendant que la femme, la rouquine, insistait pour qu'on la tue. Sans doute, déclara Mme Steinheil, les bandits l'avaient prise pour sa fille Martine, dont elle occupait, ce soir-là, la chambre, ayant été la sienne à sa mère, et c'est à cela qu'elle devait la vie. Quant à la Rouquine, elle devait probablement être un ancien modèle de M. Steinheil, car elle semblait admirablement connaître les autres de la maison.

LA SURVIVANTE ACCUSE

Les hommes vêtus de lévites apparaissent
Le crime était monstrueux, le cambriolage apparaissait évident, mais quels en pouvaient être les auteurs ? A peine un peu remis, la survivante d'une voix faible donnait à la justice ces précieuses indications : Elle dormait profondément, il pouvait être un peu plus de minuit, car elle venait d'entendre sonner la grande horloge, lorsqu'un coup violent lui est porté à la tête, en même temps qu'un voile s'abat sur elle. S'étant un peu dégauchée, elle voit distinctement trois hommes, dont l'un très grand, à barbe poivre et sel, et une femme rousse, vêtus de longues blouses noires, masqués et coiffés de chapeaux à larges bords. Sommée d'indiquer où est l'argent, elle obéit, et on l'abandonne après l'avoir ligotée et frappée d'un dernier coup à la tête, qui la fait s'évanouir, pendant que la femme, la rouquine, insistait pour qu'on la tue. Sans doute, déclara Mme Steinheil, les bandits l'avaient prise pour sa fille Martine, dont elle occupait, ce soir-là, la chambre, ayant été la sienne à sa mère, et c'est à cela qu'elle devait la vie. Quant à la Rouquine, elle devait probablement être un ancien modèle de M. Steinheil, car elle semblait admirablement connaître les autres de la maison.

La piste des lévites

C'était la piste des lévites, la fameuse piste sur laquelle durant des mois, l'instruction devait s'éterniser, et s'éternisa, en effet, sans le moindre succès si bien qu'après les interrogatoires opérés de M^{me} Steinheil transportée d'abord chez le comte d'Arion, puis au Vert-Logis, sa maison de campagne de Bellevue-sur-Seine ; après une longue enquête sur tous les modèles qui fréquentent l'atelier de l'Impasse Roncin, comme tous ceux qui pouvaient être soupçonnés ou dénoncés, le mois d'août arrivant, Mme Steinheil s'en alla villégiaturer sur la côte normande, à Louviers, à Saint-Laurent-sur-Mer, et, ce pendant que M. Leydet prenait, lui aussi, ses vacances.

L'affaire semblait classée, le silence s'était fait ; bien peu, dans la fièvre de Paris, songeaient encore aux deux victimes de la nuit tragique.

Reprise de l'affaire

Soudain tout se réveille. Le 31 octobre, dans l'Echo de Paris, Mme Steinheil publie une lettre annonçant que malgré les lenteurs de la justice, elle entend poursuivre, plus qu'elle n'a jamais, la recherche de assassins de son mari et de sa mère. Et elle indique, nouvelle piste, que des lévites auraient avant le crime été volées au théâtre Hébreu.

Contre Rémy Couillard

Mais l'heure tragique approche. Le 21 novembre, M. Chabrier, cousin de Mme Steinheil se présente chez M. Hamard pour lui remettre le portefeuille du valet de chambre, Rémy Couillard, dans lequel ont été trouvées des lettres volées par lui de Mlle Marthe Steinheil, et lui faire part de leurs soupçons. M. Hamard refuse de s'en saisir. Seconde visite aussi inutile.

A neuf heures du soir enfin, Mme Steinheil elle-même, rapporte le portefeuille, déclarant avoir trouvé à l'intérieur une perle provenant d'une des bagues volées la nuit du crime. L'accusation était terrible ! Le soir même, Rémy Couillard est arrêté. Interrogé, confronté, jusqu'à trois heures du matin, il nie désespérément, répétant sans cesse à je suis l'innocent, je suis l'innocent. Mais ce n'est pas tout ; dans le grenier voisin de la chambre de Rémy Couillard, au cours d'une perquisition, Mme Steinheil fait voir aux agents un petit diamant provenant, lui aussi, des bijoux volés. C'est l'écrasement du malheureux valet.

Triomphe et Chute

Le réveil devait être terrible. Bientôt, en effet, par M. Souley, bijoutier, il était avéré que la perle trouvée dans le portefeuille du valet de chambre servait de chaton à une bague, non pas volée par les hommes aux lévites, comme le prétendait Mme Steinheil, mais remise par celle-ci au praticien pour être transformée.

Chaque heure dès lors est un coup de théâtre. Confrontée avec le bijoutier, confrontée avec Rémy Couillard, Mme Steinheil, après des heures de lutte désespérée, finit par avouer à nos confrères, MM. de Labryère et Marcel Hutin d'abord, à la justice ensuite, qui avait moins à faire son devoir que la presse, que c'est elle qui a caché la perle dans le portefeuille de Rémy Couillard, et le diamant dans un panier de cristal était renversé sur le tapis et des taches, de distance en distance, allaient jusqu'au lit occupé par Mme Japy, dont l'érection lui-même présentait une petite marque d'encre ; dans la salle de bains, sur la toilette, avait été laissée la monture d'une bague en or ornée de sa pierre ; enfin, sur le meuble du bureau, étaient un gant de peau et un billet de cinquante francs.

LA SURVIVANTE ACCUSE

Les hommes vêtus de lévites apparaissent
Le crime était monstrueux, le cambriolage apparaissait évident, mais quels en pouvaient être les auteurs ? A peine un peu remis, la survivante d'une voix faible donnait à la justice ces précieuses indications : Elle dormait profondément, il pouvait être un peu plus de minuit, car elle venait d'entendre sonner la grande horloge, lorsqu'un coup violent lui est porté à la tête, en même temps qu'un voile s'abat sur elle. S'étant un peu dégauchée, elle voit distinctement trois hommes, dont l'un très grand, à barbe poivre et sel, et une femme rousse, vêtus de longues blouses noires, masqués et coiffés de chapeaux à larges bords. Sommée d'indiquer où est l'argent, elle obéit, et on l'abandonne après l'avoir ligotée et frappée d'un dernier coup à la tête, qui la fait s'évanouir, pendant que la femme, la rouquine, insistait pour qu'on la tue. Sans doute, déclara Mme Steinheil, les bandits l'avaient prise pour sa fille Martine, dont elle occupait, ce soir-là, la chambre, ayant été la sienne à sa mère, et c'est à cela qu'elle devait la vie. Quant à la Rouquine, elle devait probablement être un ancien modèle de M. Steinheil, car elle semblait admirablement connaître les autres de la maison.

La piste des lévites

C'était la piste des lévites, la fameuse piste sur laquelle durant des mois, l'instruction devait s'éterniser, et s'éternisa, en effet, sans le moindre succès si bien qu'après les interrogatoires opérés de M^{me} Steinheil transportée d'abord chez le comte d'Arion, puis au Vert-Logis, sa maison de campagne de Bellevue-sur-Seine ; après une longue enquête sur tous les modèles qui fréquentent l'atelier de l'Impasse Roncin, comme tous ceux qui pouvaient être soupçonnés ou dénoncés, le mois d'août arrivant, Mme Steinheil s'en alla villégiaturer sur la côte normande, à Louviers, à Saint-Laurent-sur-Mer, et, ce pendant que M. Leydet prenait, lui aussi, ses vacances.

L'affaire semblait classée, le silence s'était fait ; bien peu, dans la fièvre de Paris, songeaient encore aux deux victimes de la nuit tragique.

Reprise de l'affaire

Soudain tout se réveille. Le 31 octobre, dans l'Echo de Paris, Mme Steinheil publie une lettre annonçant que malgré les lenteurs de la justice, elle entend poursuivre, plus qu'elle n'a jamais, la recherche de assassins de son mari et de sa mère. Et elle indique, nouvelle piste, que des lévites auraient avant le crime été volées au théâtre Hébreu.

Dans le cabinet du juge d'instruction André... chargé de l'affaire, elle proclame son innocence, rectifie ses contradictions, les explique, et se laisse emmener avec le magistrat.

LES CHEFS D'ACCUSATION

Les chefs d'accusation contre Mme Steinheil se ramènent surtout à trois :
1° Les instruments du crime (cordon de soie qui a servi à étrangler M. Steinheil, bâillon et corde qui ont servi à étrangler M^{me} Japy) provenaient de la maison même du drame. Ils n'ont pas été apportés des dehors. Nulle part, on n'a, d'ailleurs, trouvé trace d'effraction ou d'escalade.



L'accusé doit donc expliquer comment les fameux hommes à lévites et la fameuse femme rousse qui avaient bien pensé à se saisir d'une lanterne sourde n'ont apporté aucune arme, aucun instrument de cambriolage et de meurtre et avaient d'avance quel ils trouveraient tout sur place :
2° M^{me} Steinheil a dressé pour la justice, le 11 juin, une liste de bijoux qui lui auraient été volés et le 12 juin, elle remittait elle-même son soldant bijoux disparus au joillier Souley pour qu'il les démontât et les transformât.
3° Elle a, tour à tour faussement dénoncé Rémy Couillard, dans le portefeuille duquel elle plaça, elle-même une perle prétendument volée ; Alexandre Wolf, le sieur Conen, ancien valet de chambre, etc. Elle n'a, d'ailleurs, cessé de tromper et d'égarer la justice, en simulant avoir été bâillonnée, être malade, avoir été volée, etc., etc.

Les arguments de la défense

Par contre la défense compte surtout insister sur l'impossibilité physique d'accomplir seule ou double meurtre, sur le fait que l'instruction n'a pu malgré sa longueur et son activité établir si l'accusé avait ou n'avait pas eu de complices, enfin sur le fait que le 31 mai trois lévites de mètres avaient bien été volés au Théâtre-Hébreu de la rue Saint-Denis. Ces lévites n'ont jamais été retrouvés.

LES DÉBATS

Avant-première. — Les jurés et M. de Valles. — Le président refuse des cartes

Aux débats du procès n'assisteront que le corps diplomatique, la presse et le barreau. M. le président de Valles a rompu avec toutes les habitudes. Il s'est montré intraitable pour l'admission dans la salle. Aucune femme, — hormis les témoins, — ne sera assise sur les bancs de la cour. Des dames de plus haut monde, des femmes de magistrats éminents, ont reçu une invitation et se laissent au moment de leur départ. Mme de Valles, femme de procureur, Mme Louviers, femme de juge, Mme de Scauzon, ont les premiers refusé l'invitation, et s'abstiennent de paraître au procès. C'était faciliter le refus pour toutes celles qui, à cause de la haute

La Veuve tragique en prison

Après une scène atroce, où, après Rémy Couillard c'était Alexandre Wolf, le fils de sa vieille bonne qu'elle accusait d'avoir été l'assassin, après avoir voulu la violer, scène où pendant des heures entre ce jeune garçon boucher et elle s'échangeaient les plus sanglantes injures, où les larmes déchirantes de sa fille faisaient monter des pleurs aux yeux mêmes des magistrats, Mme Steinheil était enfin arrêtée comme complice de l'assassinat de son mari et de sa mère, et incarcérée à Saint-Lazare.

L'INSTRUCTION

Ce qui fut cette longue instruction, il serait trop long de le dire. Le vœu du peintre s'était vite ressaisi.

BULLETIN

2 novembre.
C'est mardi que les débats de l'affaire

500687